

Enfants

Une nouvelle société s'occupe de gérer les gardes à domicile. D'autres travaillent directement avec des entreprises



Embauche
Melody Diana, fondatrice de l'agence Ma Nanny, fait passer un entretien à une future nounou.
ODILE MEVLAN

Ces agences qui trouvent la nounou parfaite à votre place

Yseult Théraulaz

Trouver une solution de garde pour son enfant est un chemin de croix. Avec des garderies qui affichent des listes d'attente à n'en plus finir, les parents n'ont souvent d'autre choix que de se tourner vers une garde à domicile. Mais, là encore, dénicher la nounou idéale, lui proposer un contrat digne de ce nom et s'occuper de toutes les démarches administratives n'est de loin pas une partie de plaisir. Forte de ce constat, Melody Diana vient d'ouvrir Ma Nanny, une agence de placement pour nounous. «Les parents me contactent pour me faire part de leurs besoins et je m'occupe de trouver la perle rare.»

Recrutement, mise en relation entre la candidate et la famille, établissement du contrat, versement des salaires, déclarations diverses: Ma Nanny s'occupe de tout. «Nous devenons l'employeur de la nounou, qui est rémunérée à hauteur de ses compétences.»

Depuis l'ouverture de son agence le mois dernier, Melody Diana fait passer des entretiens chaque semaine. «Je passe une bonne heure avec chaque candidate. Je la mets également en situation. Je vérifie ses références, son expérience et je demande un extrait de casier judiciaire.» Les premières familles intéressées commencent à se manifester.

Court ou long terme

En terre vaudoise, la société de Melody Diana n'est pas la première à proposer ce genre de prestation. L'agence A la

Maison est sur le marché depuis dix ans et ne chôme pas. «La plupart de nos clients sont des familles dont les deux parents travaillent à plein-temps, explique Sol Mason, fondatrice de l'agence. Ils choisissent une garde à domicile car l'offre des garderies a ses limites. Les enfants malades ne peuvent y aller, les horaires sont stricts. La nounou permet d'assurer une garde en toutes circonstances.»

Et quid de la nounou qui est clouée au lit avec 39 °C de fièvre? «Dans la mesure du possible, nous essayons de pro-

poser une alternative», poursuit Sol Mason.

À la Maison propose aussi bien du baby-sitting d'un soir effectué par des étudiantes que des nounous diplômées engagées à plein-temps. «Lorsque nous plaçons une employée dans une famille pour un contrat fixe, la famille devient l'employeur et nous touchons simplement une commission d'agence.» A la Maison s'occupe des documents légaux d'usage. Frédérique Tissandier est cliente de l'agence veveysanne depuis

2010. «À l'époque, ma fille avait 7 ans. Son père vit en France et ma famille habite en Nouvelle-Calédonie. Comme je travaille à plein-temps avec parfois des horaires tardifs, il me fallait une solution sur mesure.»

En sept ans, elle dit n'avoir eu que de bonnes expériences. «Aujourd'hui, ma fille peut rester seule après l'école. Mais j'ai récemment dû partir dix jours à l'étranger pour mon travail. A la Maison m'a envoyé une baby-sitter qui a dormi chez moi pendant mon absence. Sans

cette agence, je n'aurais pas pu mener ma carrière tel que je l'ai fait.»

Avec les entreprises

Service Famille, autre agence active depuis 2003, travaille, quant à elle, avec les entreprises. «Nous sommes partenaires de grosses multinationales et de compagnies d'assurances, entre autres, explique Claudie Wicky-Vial, fondatrice. Nous proposons un service d'assistance locale et personnalisé aux employés qui en font la demande.» Que ce soit pour une garde toute la journée ou rien que quelques heures par semaine, le Service Famille dénicher la bonne personne en fonction des besoins des clients. Seul impératif: la garde recherchée doit répondre à un impératif professionnel. Il n'est donc pas question de demander une baby-sitter pour une soirée ciné. L'employé ne paie rien, le partenariat se fait entre son employeur et le Service Famille. «Nous avons désormais trois agences: à Bâle, à Zurich et à Lausanne. Et nous traitons des milliers de demandes, précise la fondatrice. Notre procédure de recrutement est stricte et elle tient compte des demandes très diverses des clients.» Langue parlée, compétences en cuisine ou connaissance d'un instrument de musique font partie des exigences de certains parents.

Une fois la perle rare dénichée, encore faut-il qu'elle s'entende bien avec la famille. «Dans ce genre de travail, le facteur humain joue un rôle déterminant», conclut Claudie Wicky-Vial.

Comment faire les choses dans les règles de l'art

● Déjà faut-il trouver la nounou idéale: celle qui sort les enfants par tous les temps, qui évite de les flanquer des heures devant la télévision et qui leur prépare des repas équilibrés. Une fois cette perle rare trouvée, reste à faire les choses en bonne et due forme. Barbara Venditti, juriste pour le magazine *Bon à savoir*, insiste sur l'importance d'établir un contrat de travail écrit, ainsi qu'un cahier des charges «le plus détaillé possible, afin d'éviter tout malentendu». L'employée doit par ailleurs être déclarée et avoir un permis de séjour valable. Il faut également l'inscrire auprès des assurances sociales, conclure une assurance-accidents et éventuellement l'affilier auprès de la prévoyance professionnelle. Les chèques emplois

facilitent toutes ces démarches. Les agences comme Ma Nanny ou A la Maison aussi. Barbara Venditti préconise toutefois de bien lire les conditions générales de ces sociétés afin d'éviter les mauvaises surprises en cas de pépin. Aucun salaire minimal officiel n'existe. Ma Nanny évoque des tarifs horaires allant de 28 à 36 fr., en fonction du nombre d'heures hebdomadaires et des qualifications de la personne engagée. Le Service Famille parle d'un montant oscillant entre 22 et 26 fr. l'heure avec les charges. A la Maison suggère un salaire mensuel brut oscillant entre 3600 et 4500 francs pour 42,5 heures (le montant le plus élevé s'applique à une éducatrice diplômée). Isabelle Henzi de Boissoudy, directrice de Vaud Famille,

livre quelques conseils: «Placer son enfant en crèche reste le moyen le plus sûr pour faire garder de jeunes enfants.» Ils sont en effet encadrés par du personnel qualifié et suffisamment nombreux. Et de poursuivre: «Les parents qui font appel à une nounou doivent s'assurer qu'elle a de l'expérience et vérifier ses références. Il est primordial qu'ils se posent aussi quelques questions: est-il judicieux de laisser son bébé dix heures par jour à une fille de 16 ans? Que faire si la nounou tombe malade ou enceinte? Enfin, garder en tête qu'une employée non déclarée, n'étant pas forcément en mesure de s'exprimer correctement en français, ne pourra pas faire face aux imprévus. Et avec des enfants en bas âge, les imprévus sont légion!

ma-nanny.ch,
alamaison.ch, familienservice.ch